

**DEPARTEMENT**  
**Alpes-de-Haute-Provence**

**Communauté d'Agglomération  
PROVENCE ALPES  
AGGLOMERATION**

**Année 2020  
Séance du 29 juillet 2020**

**N° 55**

**Objet : Aire d'accueil des gens  
du voyage de Solleilhet  
Election des représentants au  
comité de gestion de l'aire  
d'accueil des gens du voyage de  
Solleilhet et avenant à la  
convention de mutualisation**

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Éric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise, BAUDOUÍ Marie Anne, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit, CHABAL CALVI Nadia, COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, CROZALS Florent, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GALLY France, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille, ISOARD Christian, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, KUHN Francis, LAQUET Laura, MAGAUD Marie José, MOULARD Damien, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, POURCEL Simone, PROUST Brigitte, REBOUL Chidéric, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, SEVÉNIER Jean, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, UGHETTO Wendy, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

**Etaient suppléés :**

BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland  
DECROIX Hugo a donné pouvoir à CAMACHO Irène  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
POSTEL Chrystelle a donné pouvoir à BOITEUX Yoann  
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

**Etaient représentés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à PAUL Gilles  
BOURJAC Jean Marie a donné pouvoir à BONDIL Marc  
MULLER Emmanuel a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine  
PARIS Mireille, a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine

**Etaient excusés :**

BERTRAND Philippe  
CHALVET Gilles  
EYMARD Max  
MAGAUD Nathalie  
REYNAUD Patrice

**EXTRAIT**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf du mois de juillet à neuf heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomeration, régulièrement convoqué le vingt-quatre du mois de juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel**

**REÇU EN PREFECTURE**

le 31/07/2020

Archivage assuré par [logeois.com](http://logeois.com)

99\_DE-004-200067437-20200729-55\_29072020

**Madame Sandrine COSSERAT, rapporteur, expose ce qui suit :**

Provence Alpes Agglomération exerce la compétence « ° En matière d'accueil des gens du voyage : création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage », au titre de ses compétences obligatoires.

Par délibération n° 21 du 8 novembre 2017, le conseil d'agglomération de Provence Alpes Agglomération a décidé de signer une convention avec la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch pour la mutualisation de l'entretien et de l'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage de Soleilhet située à Sisteron.

Cette convention est établie sur les bases des articles L.5221-1 et L.5221-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs aux ententes intercommunales.

Celle-ci prévoit les modalités de gestion de l'aire d'accueil en matière d'entretien et d'aménagement. A cet effet et conformément à l'article L5221-2 du CGCT, elle prévoit la mise en place d'un comité de gestion composé de 3 membres, élus de chaque EPCI, désignés au scrutin secret au sein de leurs organes délibérants respectifs.

Les candidatures proposées sont :

- COSSERAT Sandrine
- ISNARD Laurence
- VILLARD René

- Le conseil décide à l'unanimité de procéder au vote à main levée
- Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de votants : 75

2020-327

Nombre d'abstention : 0

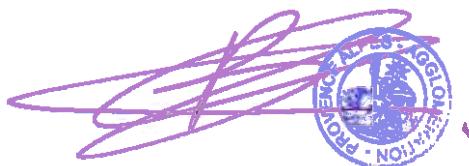
Par 75 voix, sont élus pour représenter Provence Alpes Agglomération au sein du comité de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Solheilet :

- COSSERAT Sandrine
- ISNARD Laurence
- VILLARD René

- Le conseil décide à l'unanimité d'autoriser madame la Présidente à signer l'avenant à la convention de mutualisation qui précisera la composition du nouveau comité de gestion

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



|  |  |
|--|--|
| REÇU EN PREFECTURE                       |  |
| le 31/07/2020                            |  |
| Application en ligne E-lgalise@.paca.fr  |  |
| 99_DE-014-200067437-20200729-85_29072020 |  |